d'appréciation, il y a des jalousies; aucun d'eux ne reconnaît à un de ses collègues assez de supériorité pour le prendre comme chef de file. Si l'un d'eux devenait ministre, cette élévation serait considérée, non comme une victoire pour le parti, mais comme le triomphe d'une ambition personnelle; aucun ne veut servir de marche-pied à son voisin et tous se surveillent réciproquement. Il me serait facile de vous en donner des preuves nombreuses.

Dans cette situation, quelques députés du centre gauche ont songé à offrir à M. Thiers de devenir leur chef pour arriver à la réalisation du programme des libertés nécessaires. On sait que M. Thiers ne sera jamais ministre; son ambition, sous ce rapport, n'est redoutée de personne. Il peut devenir un chef très-écouté. Mais cette combinaison n'est qu'à l'état de projet, et ce n'est qu'après l'ouverture de la session qu'elle deviendrait une réalité.

Le gouvernement s'est trop bien trouvé de l'effet produit par les excès de quelques journaux pour renoncer au système suivi depuis près de six mois. Il n'est donc pas exact que M. Duvergier doive adresser aux procureurs généraux une circulaire pour les engager à réprimer certaines hardiesses des écrivains opposants.

La réunion des députés de la gauche aura lieu dimanche prochain chez M. Jules Favre. Les décisions prises seront publiées le lendemain. On me dit que dans cette réunion aura lieu une espèce de scrutin pour le choix des candidats à recommander aux électeurs parisiens.

On a encore fait courir depuis hier des bruits de modifications ministérielles. Ils sont démentis par les nouvelles envoyées de Compiègne.

Il a été aussi question d'un manifeste du gouvernement qui serait publié vers le 8 novembre. Ce qui a pu donner naissance à cette rumeur, c'est que les ouvriers de l'imprimerie impériale vont commencer ces jours-ci à composer les documents qui sont publiés à l'ouverture de la session, et dont le premier est l'Exposé de la situation de l'Empire.

Quelques journaux annoncent que M. Schneider, tout à fait découragé, renonce à se porter candidat à la présidence du Corps législatif. La vérité est que M. Schneider n'a pas caché son désappointement de n'avoir pu faire changer la date de la session; mais il est certain qu'il n'a pas renoncé à l'honneur de présider la Chambre, surtout au moment où son élection à l'unanimité paraît assurée.

CH. CAHOT.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

« Ce matin, vendredi, 5 novembre, à 11 heures, à Feignies, sur la frontière belge, tout proche d'Avesnes, il s'est passé un événement destiné à un grand bruit.

» M. Henri Rochefort est rentré en France et s'est livré aux autorités françaises.

» Tel est le texte d'une nouvelle que nous transmettent à la hâte des gens se disant bien informés nous la donnons à nos lecteurs avec les réserves ordinaires. »

D'autres renseignements nous permettent d'affirmer que le ministre de l'intérieur, prévenu télégraphiquement, a donné l'ordre de délivrer à M. Rochefort un sauf-conduit qui le met à l'abri de toute poursuite pendant la période électorale. A la bonne heure! voilà un acte vraiment noble et généreux. Le gouvernement n'aura pas à s'en repentir, car il a tué du même coup la candidature du rédacteur de *la Lanterne*.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier soir a eu lieu dans la salle Rousseau le premier meeting tenu à Roubaix depuis le rétablissement de la liberté de réunion. Plus de trois quarts d'heure avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, de nombreux ouvriers avaient déjà pris place dans les galeries; à huit heures et demie, la salle était comble. L'Assemblée offrait le coup d'œil le plus animé. Si les ouvriers étaient en majorité, il y avait aussi beaucoup de patrons et d'employés.

On discutait avec vivacité sur le véritable but de la réunion, que les affiches de convocation n'avaient pas fait connaître et qui était un mystère pour la plupart des assistants. Quelques personnes mieux informées assuraient cependant que le meeting était provoqué par des délégués des ouvriers lillois. Cette version était la vraie :

A huit heures et demie, de la galerie du fond, qui sert de tribune, un orateur prend la parole, et explique que les ouvriers de Lille envoient des délégués à leurs confrères de Roubaix pour les inviter à désigner une Commission qui devra se joindre à celle nommée dans le dernier meeting de Lille, à l'effet d'élaborer un rapport et de poser des conclusions sur les conséquences du traité de commerce, rapport et conclusions qui, après avoir été soumis à une nouvelle réunion publique, seront envoyés au gouvernement.

Au préalable, l'orateur invite l'Assemblée à nommer un président et à constituer son bureau.

(M. Jules Brame, qui est présent, accepte la présidence honoraire).

Pour la présidence effective, quelques personnes proposent successivement MM. P. Philippe et Ch. Lécluse, qui ne répondent pas à l'appel de leurs noms. Sur la demande qui lui en est faite M. Ch. Dejaeger accepte la présidence; MM. Fidèle Liagre et Louis Desmadryl, ouvriers, prennent place au bureau.

La séance est ouverte.

Les membres délégués de la Commission lilloise sont : MM. Maillelin, Douchy, Houssaye, Haloy et Bertrand.

M. Bertrand donne lecture d'un projet mémoire dont nous citerons seulement quelques lignes pour en indiquer l'esprit :

. . . . . .

« Pour que des travailleurs comme nous, » habitués dès l'enfance aux privations et » à la vie rude en arrivent à s'ingurger » froidement mais résolument contre un » état économique quelconque, il faut en » vérité que le péril soit imminent; il faut » plus encore, il faut que, déjà épuisés » par une lutte inégale, nous nous sen- » tions écrasés par une impitoyable néces- » sité.... » (Applaudissements. — Une voix : ... et par des milliards d'impôts! — Silence! Ecoutez!)

« Les causes du mal, nous les connais- » sons, ce sont d'abord les traités de com- » merce; ce sont ensuite les conditions » politiques du moment, sujet délicat que » nous nous bornerons à indiquer. »

Le Mémoire rappelle ici les conditions dans lesquelles le libre échange a été imposé au pays; il présente un tableau, trouvé généralement un peu exacéré, des conséquences du traité de commerce avec l'Angleterre, et il ajoute :

« Peu nous importe, à nous, les intri- » gues ou les erreurs des enquêtes dites » officielles. Les courtisans et les ambi- » tieux n'ont jamais manqué autour des » trônes ni dans les antichambre minis- » tériellles.

» Et ce n'est pas en s'arrêtant quelques » heures dans une contrée qu'on en peut » apprécier la situation et les besoins. (Rires — Très bien! Très bien! — Applaudissements). Nous qui sommes aux » prises avec une impardonnable réalité » nous savons mieux à quoi nous en tenir. » Au reste, afin d'opposer aux chiffres un » peu trop complaisants des enquêtes » administratives d'autres chiffres — irré- » futables ceux-ci! — afin qu'à notre » détresse on ne vienne pas ajouter la » moquerie en déclarant que nous venons » réclamer à tort, nous terminons par le » tableau suivant qui, s'il est ni long, ni » compliqué, n'en est pas moins de la plus » incontestable éloquence. »

L'orateur invite alors l'Assemblée à nommer la Commission qui sera chargée de rédiger un tableau indiquant le nombre des établissements fermés à Roubaix depuis le traité de commerce et donnant tous les chiffres propres à éclairer le gouvernement et les Chambres sur le véritable état des choses.

Plusieurs noms jetés au milieu du bruit n'arrivent pas jusqu'à nous. Enfin, après quelques explications la Commission est constituée comme suit : MM. Ch. Junker, Fidèle Liagre, Lestivet, Pierre Flipo, Fidèle Bourgois, Henri Guetry, Henri Leroux, Fidèle Nivesse, J.-Bte Montignoy, Louis Florin.

Un des délégués lillois demande à l'Assemblée si elle accepte la Commission ainsi composée? De nombreux oui! oui! témoignent de l'assentiment général; et les cris de Jules Brame! Jules Brame! se font entendre.

M. Bertrand annonce que M. Brame va prendre la parole. (Applaudissements; acclamations.)

M. Jules Brame s'exprime avec une facilité d'élocution, une volubilité qui fera toujours le désespoir des *reporters*. Nos lecteurs nous excuseront donc si nous ne leur donnons aujourd'hui qu'une incomplète analyse de son éloquente improvisation. Dans notre prochain numéro nous nous efforcerons de la rétablir en entier.

« Messieurs, dit en commençant l'honorable député, n'ayant l'honneur d'être ni patron, ni ouvrier dans votre grande cité industrielle, je n'ai pas cru pouvoir accepter la présidence effective de cette Assemblée; mais je vous remercie de m'avoir nommé votre président d'honneur. Comme votre représentant dans les conseils du pays, je suis venu spontanément assister à cette réunion où devaient être agités les intérêts de l'industrie roubaisienne, intérêts sacrés que vous m'avez confiés voici bientôt douze ans.

M. J. Brame rappelle ce qu'était Roubaix à cette époque, alors que nous vivions sous le régime protecteur. L'industrie avait pris un essor magnifique. Les bénéfices légitimes réalisés par les patrons, les salaires élevés des ouvriers répandaient l'aisance et le bonheur dans nos populations. Les rudes labeurs avaient leur récompense. L'ouvrier habile et rangé pouvait aspirer à devenir patron, à acquérir de la fortune! car on s'aidait mutuellement et nulle porte n'était fermée au travail et à l'intelligence. Mais il est venu un jour où ces principes vraiment démocratiques ont été renversés; il est venu un jour, une heure, où la France a été jetée par surprise dans tous les hasards du libre-échange et livrée sans défense à la concurrence étrangère. Et aujourd'hui l'ancien niveau a été détruit; la voie du perfectionnement est barrée; les simples ouvriers n'arrivent plus, ne peuvent plus arriver, car pour tenter la moindre entreprise, il faut de l'argent et beaucoup d'argent. C'est, à nous, messieurs, continue M. J. Brame, de réagir contre ces tendances fatales et anticivilisatrices, et nous n'y arriverons que par un sincère retour aux véritables principes.

Ici l'orateur expose les conditions d'une sage protection, élément indispensable de la richesse des nations. Ce qu'il faut avant tout, c'est le bon marché des choses les plus nécessaires à la vie, car avant tout « il faut manger! »

Le gouvernement, continue M. J. Brame, avait dit à nos industriels : Transformez votre matériel et je transformerai ma politique commerciale; je créerai des chemins de fer et des canaux, et j'établirai entre eux une concurrence salutaire qui amènera l'abaissement du prix des transports; j'aiderai l'industrie par tous les moyens en mon pouvoir. Et les industriels ont suivi le conseil; ils se sont outillés, ils ont accompli des miracles de travail et d'intelligence, pour lutter contre leurs concurrents étrangers. Mais le gouvernement, lui, a-t-il tenu sa promesse? (Non! Non!) Et n'avons-nous pas le droit de lui reprocher aujourd'hui son inaction et son imprévoyance?

M. J. Brame cite l'exemple de la Belgique qui est parvenue, elle, à donner à son industrie des transports à bon marché et il montre le prix exorbitant que nous payons pour le transport de nos matières premières.

En terminant, M. J. Brame s'exprime ainsi : « Messieurs, le gouvernement personnel a cessé d'exister; le pays a reconquis ses droits et nous jouissons aujourd'hui d'une liberté presque sans limites. Laissez-moi vous le dire, cette liberté, mes amis et moi nous en userons largement... (Bruyants applaudissements) pour la défense de vos intérêts moraux et matériels. »

Ce discours produit la meilleure impression. Les dernières paroles sont accueillies par une double salve de bravos.

L'un des délégués lillois convoque ensuite les ouvriers roubaisiens au meeting qui se tiendra dimanche à la Halle aux Sucres. La séance est levée.

Nous devons constater, en terminant cette rapide esquisse, l'ordre qui n'a cessé de régner dans l'assemblée. Un commissaire de police et quelques agents étaient, nous dit-on, mêlés à la foule, mais il n'a nullement été besoin de leur assistance.

Nous rappelons à nos concitoyens le meeting qui aura lieu à Lille, lundi prochain dans la salle des Concerts, place du Concert. Il est à désirer que l'industrie de Roubaix soit représentée à cette réunion par un grand nombre de ses membres.

Nous apprenons à l'instant et nous nous faisons un devoir de faire connaître à nos lecteurs que l'honorable M. Kolb-Bernard, délégué à Paris par ses collègues, vient de les appeler tous auprès de lui à court délai.

On se rappelle que dans la réunion qui eut lieu, il y a une dizaine de jours à Lille, chez l'honorable député du Nord, M. Jules Brame, les industriels représentant les comités cotonnier et linier ont demandé à la Députation, une démarche collective auprès du Conseil des ministres, afin de lui faire connaître les souffrances de la plus importante de nos industries.

C'est à ce sujet que l'honorable M. Kolb-Bernard appelle ses collègues auprès de lui. Nous émettons le regret bien légitime, de ne pas voir nos députés assister au Meeting, mais nous nous consolons en nous rappelant qu'il n'y apprendraient rien de nouveau, car ils sont les premiers à connaître le véritable état des choses.

On annonce pour mardi prochain une séance du Conseil municipal.

M. le curé de Sainte-Elisabeth nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer, bien persuadé que le vœu exprimé par le digne prêtre ne tardera pas à être réalisé :

« Monsieur,

« Les bonnes Petites Sœurs des Pauvres sont dans une grande désolation; elles viennent de faire une perte relativement considérable par la mort d'une excellente vache laitière qu'elles avaient achetée six cents francs en mai dernier.

» La légende cambrésienne nous apprend que notre grand Fénélon ramena un jour une vache perdue à de pauvres paysans éplorés : quelle explosion de reconnaissance et de bénédictions au bon archevêque de Cambrai! Que de larmes de joie et de caresses à l'animal retrouvé!

» Qui sait si parmi vos généreux lecteurs Dieu ne suscitera pas quelqu'émule de Fénélon qui remplacera la vache perdue? et alors que de larmes de joie! que de bénédictions de la part de nos vieux et que de reconnaissance de la part de nos bonnes Petites Sœurs!

» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'hommage de mes meilleurs sentiments :

GONTHIER,
Curé des Petites Sœurs.

Hier vers 9 heures du soir, une jeune fille de 24 ans, taillense chez M. C...., rue Nain, s'est jetée dans la rue par une fenêtre du premier étage; dans sa chute, elle s'est fracturé la jambe droite et le bras gauche et a reçu de nombreuses contusions.

Elle a été transportée à l'hôpital. D'après ce qu'on nous rapporte, cette jeune fille est sujette depuis quelque temps à des accès de fièvre chaude.

Demain, dimanche, à 7 heures, il y aura au Cercle de la Concorde une soirée musicale dont voici le programme :

1. Ouverture de Cléopâtre, symphonie, La Concorde. — 2. Le Tour de France, romance, M. Alfred Goffinet. — 3. Marche autrichienne, air pour cythare, M. Bender. — 4. Chansonnette comique, ***. — 5. Les Enfants de la Montagne, chœur, la Concorde. — 6. Le Berger, mélodie allemande avec accompagnement de cythare, MM. Sinets et Bender. — 7. Une soirée en Italie, duo, MM. H. Beuscart et Alf. Dupisre. — 8. Chansonnette comique, ***. — Mazurka, symphonie, la Concorde. — 10. Ivanoë, chant du Pélerin, M. Alfred Goffinet. — 11. Fantaisie pour cythare, M. Bender. — 12. Sans tambour ni trompette, duo, MM. Blin et Capron. — 13. Air pour violon, sur l'opéra « Ne touchez pas à la Reine, » Lemonnier. — Un Rêve, romance, (musique de M. Joseph Devos), M. F. Legrand. — 15. Chansonnette comique, ***.

On nous écrit de la commune de Wallems, 4 novembre :

« Aujourd'hui ont eu lieu les funérailles de M. Antoine Delerue, conseiller municipal, ancien maire de Willems, décédé à l'âge de 87 ans. Une foule nombreuse assistait à cette triste cérémonie, et, par sa présence, la musique communale avait voulu donner un dernier témoignage de sympathie au vénérable vieillard que nous venons d'avoir la douleur de perdre.

« Au cimetière, M. Henri Laby, conseiller municipal, a prononcé le discours suivant :

« Avant de quitter cette tombe qui va se fermer sur notre cher et vénéré collègue, permettez à l'un de ceux qui furent témoins de son dévouement à la chose publique de vous faire l'éloge de sa vie, si longue et si bien remplie.

» Né en 1782, Antoine-François-Joseph Delerue entra en 1814, à l'âge de 32 ans, au conseil municipal et fut nommé maire dans la même année, fonctions qu'il a remplies pendant 32 ans à la satisfaction de tous ses administrés.

» Il m'est impossible de vous rappeler ici tout le bien qu'il fit pendant sa longue et laborieuse carrière municipale, et principalement pendant les premières années de son administration. A cette époque malheureuse de notre histoire nationale où la loi du plus fort tenait souvent lieu de Justice; il sut, par la force de son caractère, par la justesse de ses vues, comme aussi quelquefois, par son audacieuse énergie, épargner à ses administrés bien des misères, fruits ordinaires des réactions inhérentes à toute époque de trouble causée par un changement de gouvernement. Les années qui suivirent n'apportèrent aucun changement à son administration paternelle : homme de dévouement et de conciliation, il était toujours prêt à sacrifier son temps et sa personne pour le bien général de la commune.

» Si nous entrons dans la vie privée d'Antoine Delerue, nous y trouvons le bon

---

montra encore à Tristan le portrait de son père, et elle disparut.

— Maintenant, mon frère, calmez-vous — dit Alliette. — Cette femme avait quelque chose à nous demander, seulement elle a mal pris son temps.

— Non, ma sœur, elle n'avait rien à nous demander — reprit Tristan d'une voix sombre. — Elle m'a entendu vous menacer, et comme elle me connaît mieux que vous, elle a eu peur, et elle est venue à votre secours. Alliette, je suis pour elle un monstre, et elle a raison de me le rappeler de temps en temps.

— Ses facultés sont bien incomplètes — interrompit doucement mademoiselle de Beauregard, en contraignant son frère à se rasseoir auprès d'elle. — N'attachons donc aucune importance à sa pantomime, que nous comprenons de travers, peut-être.

— Vous ne la comprenez pas, ma sœur; mais, moi, hélas! je la comprends!

— Oubliez la, mon ami. De mon côté j'exigerai d'elle qu'elle ne vous oblige pas à vous la rappeler.

— Vous êtes un ange de bonté, Alliette! — s'écria Tristan. — Ah! dites-moi ce que je pourrais faire pour effacer mes torts de votre souvenir! pour les réparer! pour vous faire croire enfin que ce n'est pas volontairement que je vous afflige! Si vous saviez comme je suis malheureux!

— Je ne sais qu'une chose en ce moment, mon ami, c'est que j'aurais dû comprendre que mon obstination seule a causé votre vivacité.

— Mais je vous ai trompée, Alliette! — interrompit Tristan avec vivacité — indignement trompée, ma pauvre sœur! Sachez donc que je n'ai pris aucun engagement avec M. d'Igornay! que nous sommes libres tous les deux! Seulement j'ai cru qu'il y aurait péril pour moi si ce mariage ne se faisait pas, et j'ai voulu vous forcer la main en vous laissant croire que je m'étais lié par une de ces paroles auxquelles les hommes comme moi ne peuvent manquer sans déshonneur. Vous voyez bien que je suis un misérable.

— Péril pour vous, mon frère! si ce mariage ne se faisait pas. Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit tout de suite? Je crois que si vous me l'eussiez avoué franchement, j'aurais eu le courage de me résigner. Mais il est temps encore, mon ami. Voyons, dites-moi ce que vous redoutez, ce que vous voulez que je fasse. Il me semble que tout me paraîtra doux en comparaison du malheur de savoir votre existence troublée par ma faute.

— Je ne puis rien vous dire, Alliette, et je n'exigerai plus rien de vous. Je subirai ma destinée sans vous envelopper dans mon infortune.

— Vous ne le pouvez pas, mon frère, quand même vous le voudriez : tout ce qui vous frappe m'atteint; ainsi si mon mariage vous sauve d'un danger, il me sauvera avec vous : tous vos généreux raisonnements ne parviendront pas à me prouver le contraire.

— Vous ne devez pas porter le poids de mes fautes. Ah! j'aurais dû plus tôt le comprendre!

— Tristan, me prenez-vous pour une de ces âmes égoïstes et lâches qui n'acceptent que les joies d'une affection, et qui en repoussent les épreuves? mais je suis votre sœur, votre amie! je n'ai que vous au monde comme vous n'avez que moi! quand votre cœur est blessé, le mien a saigné déjà! quand une crainte vague vous trouble, une mortelle terreur me torture! ce que vous sentez, je l'ai presenti! ce que vous désirez, je le veux! ce que...

— Cependant, ma sœur — interrompit Tristan — votre conscience est calme, tandis que la mienne est dévorée de remords! Votre imagination est paisible, et mon esprit lutte sans cesse contre l'impérieux besoin d'une autre existence! Vous êtes toujours en paix, et moi toujours en révolte! Aimez moi! aimez-moi, Alliette; mais tâchez de séparer votre destinée de la mienne.

Jamais tant que vous souffrirez! — s'écria mademoiselle de Beauregard avec la plus énergique tendresse. — C'est le plus cher besoin de mon cœur, et d'ailleurs je l'ai promis à mon père. Je ne vous interrogerai plus sur vos motifs, Tristan; mais si vous croyez nécessaire à votre repos que ce mariage se fasse, dites-moi seulement que vous en avez le désir, cela me suffira.

— Bornons-nous à gagner du temps, ma bonne sœur, — répondit Tristan qui ne se sentait pas la force d'être tout à fait généreux. Je dirai à M. d'Igornay que vous ne rejetez pas sa demande, mais que vous voulez réfléchir, connaître mieux son fils; que, d'ailleurs, notre deuil récent encore ne rend pas possible une décision prompte. Faisons cela : Dieu nous viendra peut-être en aide; vous le méritez si bien.

— Pensez-vous que tout ce que vous venez de dire soit suffisant pour assurer votre tranquillité, mon ami? — demanda Alliette. — Ne compromettez rien, je vous en supplie!

— S'il devient indispensable de faire plus, je vous le dirai.

— Bien sûr, Tristan? Cette fois, je ne vous pardonnerais pas de me tromper. C'est bien plus grave que tout à l'heure.

— Assez! assez! — interrompit Beauregard avec l'accent de la plus profonde sensibilité. — Ne me faite pas trop rougir de ma conduite, Alliette; épargnez votre pauvre frère qui voudrait tant devenir un jour digne de votre affection. Ah! le pourra-t-il jamais?

— Je suis déjà heureuse que vous le souhaitiez, mon ami. Allons! soyez ce que vous êtes depuis quelque mois, ce que vous aviez cessé d'être pendant quelques jours seulement. Redevenez vous-même, mon frère : C'est mon bonheur que je vous demande.

Tristan saisit sa main et la porta respectueusement à ses lèvres.

— Ainsi — reprit-elle avec une douce gaîté — MM. d'Igornay viendront demain? Je serai très-aimable pour eux; j'écouterai les histoires du baron, je ne dirai rien à M. César pour ne pas l'obliger à me répondre, et le soir nous monterons à cheval, et nous les accompagnerons une partie du chemin. Il faudra faire demander à Corinne si elle veut venir avec nous.

Beauregard essaya de sourire, mais il n'en eut pas la force, et deux ruisseaux de larmes jaillirent de ses yeux.

— Je vous avais demandé de m'épargner ma sœur. Vous ne le voulez donc pas?

— Vous avez raison, mon ami — répondit Alliette : — Eh bien! à demain, continua-t-elle en se levant.

Puis elle se dressa sur la pointe des pieds pour mettre son front au niveau de la bouche de son frère, et quand elle eut reçu la chaste caresse qu'elle sollicitait, elle s'éloigna à pas lents, comme s'il lui en coûtait de quitter un lieu où elle venait cependant de passer des instants bien pénibles.

Tristan resta encore dans le salon. Debout devant le portrait de son père, il paraissait abîmé dans une contemplation douloureuse. La lampe, qui ne répandait plus qu'une clarté douteuse, et de moment en moment plus faible, semblait respecter cependant le beau visage du comte de Beauregard, car il ressortait encore sur le fond sombre de la toile, que déjà les objets environnants se confondaient dans l'ombre toujours croissante.

— Image chère et sacrée! — s'écria Tristan — ne peux-tu donc t'animer un instant pour me dire que tu me pardonnes!

XV.

UNE JOURNÉE AU CHATEAU.

La nuit qui suivit la soirée pendant laquelle se passèrent les événements que nous avons racontés dans les deux derniers chapitres de cette histoire, fut pénible pour Tristan, et le lendemain son réveil fut douloureux.

(La suite au prochain numéro.)